

BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Informations pratiques

UFA Fénélon Vaujours

1, rue de Montauban
93410 Vaujours
Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter :
cfa@fenelon.fr
01 49 63 62 28

UFA La Salle Igny

10, avenue de la Division Leclerc
91430 Igny
Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter :
Stéphanie Caseiro
scaseiro@lasalleigny.fr
01 69 35 15 00

Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale. Pour plus d'informations, contactez, notre référent handicap : contact@cerfal.fr

Tarifs

Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat). L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances sur le végétal, le sol, la création et l'entretien paysager. Analyser les facteurs économiques, impacts écologiques, souhait du client. Participer à la communication dans l'entreprise. Participer à la gestion ou l'organisation du chantier sur terrain, voire en amont (cf. UCARE).

Exécuter avec maîtrise et de façon raisonnée les techniques d'interventions sur le végétal, la création et l'entretien d'aménagements paysagers, les techniques de maçonnerie paysagère, d'arrosage automatique. Conduire en sécurité certains engins de chantier (optionnel).

Caractéristiques de la formation

Enseignements professionnels : 260h/an.

Connaissance du végétal et du sol. Travaux d'aménagements et création : plantation, engazonnement, allées, bordures, terrasses...

Communication professionnelle, management

Nouvelle UCARE : Conception paysagère
Nouveau FOAD - anglais, CRAMP (2H/ hebdo)

Formation en option du diplôme : CACES, SST, habilitation AIPR et habilitation installation électricité B0 et B1 (coût non pris en charge par l'OPCO).

Enseignements généraux : 140h/an.

Français, biologie communication, économie du droit du travail, mathématiques appliquées, informatique, langue vivante : Anglais.

Méthodes mobilisées

Les principales modalités pédagogiques se font en présentiel, plateau technique, FOAD, matériel technique électrique, serres...

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation sur des situations professionnelles. Certification par unités capitalisables en pratique explicitée, sur réalisation de dossier.

Les unités capitalisables acquises restent acquises en cas d'échec à l'obtention du diplôme.

Métiers et lieux d'activités

Débouchés professionnels :

Technicien paysagiste qualifié, chef d'équipe, contremaître, chef de chantier, chef d'entreprise du paysage.

Secteurs d'activités :

Collectivités ou entreprises privées.

Conditions d'admission

Après le CAPa Jardinier Paysagiste, la seconde pro, le BPA. Entretien de motivation. Examen du dossier.

Rentrée

Courant septembre

Durée

Contrat d'apprentissage de **2 ans**

Rythme de l'alternance

34 semaines de cours (35h/semaine)
70 semaines en entreprise (sur 2 années de formation).

Suite de parcours post diplôme

BTS Aménagement paysager
Certificat de spécialisation

Taux de réussite

UFA Fénélon Vaujours : 100%
UFA La Salle Igny : 1ère session en 2020/21